

PLAIDOYER DES GÉNÉRATIONS FUTURES 2021 POUR L'ACTION CLIMATIQUE AU QUÉBEC ET AU CANADA

Nous sommes des jeunes et membres de la société civile de tous horizons au Québec qui avons à cœur la protection de l'environnement et qui sommes engagé.e.s dans l'action climatique. Notre [Délégation des générations futures](#) a participé aux activités des [Dialogues pour le climat](#) organisées en marge de la 26^e Conférence des Parties (CdP-26) à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CNUCC) du 6 au 12 novembre 2021. À défaut d'avoir pu nous rendre physiquement à Glasgow, notre Délégation, coordonnée par [Oxfam-Québec*](#) et l'[Écothèque**](#), nous a permis de nous réunir virtuellement et de faire front commun pour le climat au nom de la jeunesse québécoise.

Le [dernier rapport du GIEC](#) (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) nous avait alerté.e.s quant aux impacts irréversibles qu'aurait une augmentation de la température globale au-delà de 1,5 degré Celsius, [objectif mondial issu de l'Accord de Paris](#). Toutefois, les engagements pris à la CdP-26 menacent d'entraîner la planète vers un réchauffement supérieur à cela, [avoisinant les 2,4 degré Celsius d'ici la fin du siècle](#). Les [sociétés pétrolières canadiennes ne semblent avoir aucun plan de sortie ou de réduction de leurs émissions de GES](#) et prévoient même augmenter leur production de près de 30 % d'ici 2030. Face à l'urgence climatique, nous devons collectivement mettre en place des solutions pour assurer la survie de l'espèce humaine, de la biodiversité et des écosystèmes sur la planète. Notre avenir est sur la table, et le compte à rebours s'accélère.

Nous, les jeunes, constituons une partie importante de la population, mais [nous sommes sous-représenté.e.s aux tables de négociations et de décisions](#). Notre pouvoir citoyen va au-delà de l'application du droit de vote et nous voulons être partie prenante des discussions politiques en matière d'environnement. Notre parole est légitime et essentielle: nous nous devons de l'élever et de la défendre devant l'urgence climatique. De [grèves mondiales en prises de parole répétées](#), les jeunes et la société civile se mobilisent à travers la planète et agissent ensemble pour dénoncer l'inaction climatique de nos gouvernements afin de proposer des alternatives justes. Au Canada comme au Québec, les mouvements dirigés par des jeunes et par la société civile en général ont réussi [à faire du changement climatique un enjeu central de la campagne](#) des élections provinciales de 2018 ainsi que lors des élections fédérales de 2019 et 2021. Il reste encore du travail à faire pour que les jeunes soient réellement entendu.e.s et pris.e.s en compte au sein des institutions politiques de notre pays.

Nous subissons [une des plus grandes injustices climatiques](#): celle de supporter le poids à la fois des actions passées et de l'inaction actuelle des décideuses et décideurs; ainsi que d'être condamné.e.s à vivre dans un environnement dangereusement détérioré en comparaison avec celui dont ont bénéficié les générations qui nous ont précédé.es. Les effets des changements climatiques sont nombreux, notamment sur [la santé des populations](#). En tant que jeunes, nous sommes particulièrement vulnérables sur les plans physique, psychologique, économique et de la gouvernance face à la crise climatique. [Une étude menée par des chercheurs de l'Université Sherbrooke](#) démontre que près de la moitié des jeunes adultes sondés (49 %) ont exprimé avoir ressenti au moins une manifestation d'[écoanxiété](#) au cours des deux dernières semaines, contre 26 % pour l'ensemble de la population.

Ce plaidoyer s'adresse à vous, décideuses et décideurs, médias et *leaders* économiques québécois et canadiens. Il est temps de prendre la crise climatique au sérieux et de poser des actions qui changeront réellement le cours des choses. Il est temps de faire votre part et de mettre en marche une transition juste. Ce plaidoyer des générations futures est un porte-voix nécessaire pour que soient entendues nos propositions et que s'amplifie le pouvoir décisionnel des jeunes afin de faire face au plus grand défi que l'humanité ait connu.

La CdP-26 : des engagements insuffisants

À l'approche de la CdP-26, nos espoirs étaient grands. Nous reconnaissons la valeur de certaines décisions prises et de nombreuses ententes signées au cours des dernières semaines. Toutefois, un constat demeure : face à la crise climatique, l'ambition et l'action de nos gouvernements [sont largement insuffisantes](#). Une fois de plus, nous ressortons de cette rencontre internationale avec un sentiment de [découragement, de colère et d'anxiété face à l'urgence grandissante](#) qui ne semble pas être partagée par les décideur.se.s politiques et économiques.

Au vu de leur responsabilité historique et internationale, le [Canada](#) et le [Québec](#) doivent faire leur juste part afin d'éviter les impacts les plus néfastes du changement climatique. Le temps est compté et des mécanismes adéquats et rapides doivent être mis en œuvre. Pour ce faire, les [solutions des jeunes](#) et de la société civile abondent : elles sont légitimes et nécessaires pour atteindre des cibles climatiques ambitieuses.

6 priorités climatiques de la jeunesse québécoise

Face à l'urgence climatique, la Délégation des générations futures a élaboré de nombreuses propositions réalistes, ambitieuses et innovantes pour affronter la crise, en accord avec le dernier rapport du GIEC et les recommandations récentes de l'Agence internationale de l'Énergie. Nous avons identifié collectivement six domaines d'actions prioritaires au regard desquels nous avons formulé des solutions claires à mettre en action [d'ici les 8 prochaines années](#). Les voici:

1. FINANCE: De manière transparente, rendre publiques les subventions versées aux secteurs générateurs de gaz à effet de serre (GES) et procéder à la suppression de ces subventions tout en veillant à:
 - a. Transférer les subventions des secteurs des énergies fossiles vers les entreprises et projets positifs pour le climat et la nature, en particulier les énergies renouvelables, ainsi que vers les Premières Nations, Inuits et Métis et les acteurs de la société civile agissant pour la transition écologique, l'adaptation et l'atténuation aux changements climatiques et contre la perte de la biodiversité;
 - b. Réformer le secteur économique et l'octroi de financement public pour que soient favorisées les solutions de finance climatique, verte et bleue;
 - c. Mettre en place une liste d'exclusion des secteurs et entreprises dont l'activité est défavorable au climat et à la biodiversité pour les évincer de tout soutien financier du gouvernement fédéral et des provinces;
 - d. Assurer la transparence des financements des partis politiques afin de pouvoir identifier les montants provenant des grands émetteurs de GES;
 - e. Subventionner les secteurs bénéfiques pour le climat et la biodiversité: foresterie durable, agriculture durable, écotourisme, technologies vertes, etc.

2. JUSTICE CLIMATIQUE: Exercer un leadership en matière de finance climatique internationale, en s'assurant de:
 - a. Rehausser le financement de l'action climatique à hauteur de la juste part du Canada et du Québec et [respecter la promesse de financement par les pays du Nord de 100 milliards de dollars par an](#) dès 2021, afin de promouvoir la justice climatique et participer au financement des pertes et préjudices des pays vulnérables et des victimes du changement climatique;
 - b. Dédier des sommes équivalentes et complémentaires aux pertes et préjudices et les [mettre rapidement à disposition des pays victimes des impacts du changement climatique](#);
 - c. Contrôler les applications concrètes et l'utilisation de ces fonds pour éviter qu'ils ne servent à d'autres fins et ne fassent l'objet d'écoblanchiment ou de fraude.

3. CONSOMMATION ET MODE DE VIE: Adopter des mesures qui favorisent la sobriété des modes de production et de consommation, telles que:
 - a. Interdire l'obsolescence programmée des produits;
 - b. Bannir les pratiques publicitaires incitant à la consommation de produits énergivores et polluants (notamment celles sur les véhicules énergivores);
 - c. Augmenter la taxe sur les produits de consommation ayant une grande empreinte carbone;
 - d. Promouvoir les circuits courts de production et faciliter l'accès à l'achat local, biologique et équitable en allouant des subventions aux entreprises concernées, et promouvoir ce mode de consommation responsable auprès de toute la société en mettant en place une stratégie de communication gouvernementale adéquate;
 - e. Encourager l'économie circulaire à travers tous les secteurs de l'économie et à toutes les étapes de la chaîne de valeur, ainsi qu'auprès de la société québécoise en général.

4. NATURE ET ÉCOSYSTÈMES: En concertation avec les Premières Nations, Métis et Inuits et dans le respect des droits ancestraux et des traités établis, donner un droit et une [personnalité juridique](#) à tout élément, partie ou ensemble de la nature jugé pertinent, qu'il s'agisse des biomes, des écosystèmes, des espèces et des habitats, des rivières, des lacs et/ou des montagnes.

5. VILLES ET ESPACES BÂTIS: [Verdir les quartiers les plus minéralisés](#) et créer des espaces verts urbains accessibles en vue [de réduire les disparités socio-économiques en matière de santé](#) (notamment par le biais d'une augmentation de la canopée urbaine et des infrastructures vertes), en s'assurant de:
 - a. Travailler dans une démarche de co-création avec les populations concernées et les organismes communautaires, y compris les populations démesurément affectées par les changements climatiques, à savoir les communautés racisées, les Premières Nations, Inuits et Métis, les femmes, les jeunes et les aîné.e.s;
 - b. Imposer une limite sur les loyers afin d'éviter [la gentrification verte à la suite d'initiatives de verdissement](#);
 - c. Instaurer des mécanismes de suivi et de financement continus afin d'assurer la pérennité des actions de verdissement, tant en termes de suivi que d'entretien des plantations;
 - d. Planifier nos villes en matière d'aménagement et d'urbanisme de façon à respecter une approche consciente, démocratique, écoresponsable et à [échelle humaine](#), tout en favorisant la création de milieux de vie sains pour

toutes et tous, et en permettant le développement d'un tissu social et communautaire fort.

6. **ÉDUCATION:** Mettre en place une éducation écocentrique, démocratique, décoloniale et inclusive, qui permette de:
- a. Faciliter et encourager l'engagement citoyen des jeunes et des étudiant.e.s pour les causes sociales et environnementales afin de faire des primaires, secondaires, cégeps et universités des acteurs moteurs de la transition en reconnaissant, finançant et créditant cet engagement;
 - b. Intégrer de façon formelle dans les curriculums scolaires, [l'éducation relative à l'environnement](#), à l'écocitoyenneté et à la [citoyenneté mondiale](#) ainsi qu'une éducation sur l'histoire des Premières Nations, Inuits et Métis en accord avec ces dernier.es, et ce, de la petite enfance aux niveaux les plus élevés, tout en donnant aux enseignant.e.s les connaissances et les moyens pour le faire;
 - c. Réaliser cette éducation relative à l'environnement et à la citoyenneté mondiale dans toutes les sphères de la société, et non pas seulement à l'école, en visant particulièrement les élu.e.s de l'ensemble des paliers gouvernementaux, les chef.fe.s d'entreprise et les décideur.se.s qui ont de l'influence sur notre avenir collectif.

Nous demandons aux personnes en position de pouvoir, autant en matière de politiques locale, provinciale et fédérale que dans nos institutions éducatives, de prendre au sérieux ces constats et recommandations afin d'assurer l'équité intergénérationnelle dans la recherche de solutions aux changements climatiques. Nous avons deux cycles électoraux devant nous pour appliquer ces propositions. La CdP-26 tire à sa fin, mais nous souhaitons que notre collaboration se poursuive. Nous vous invitons donc à continuer ce dialogue en nous permettant notamment d'organiser des moments de rencontres avec vous ainsi qu'avec les chefs de vos partis respectifs et de vos organisations.

La Délégation des générations futures porte la voix des jeunes et de la société civile à travers le Québec et le Canada. Nous voulons faire partie de la conversation et des décisions concernant notre présent et notre avenir climatique collectif, et ce, dès maintenant.

Membres de la Délégation des générations futures et signataires de ce plaidoyer (en date du 11 novembre 2021):

- Lise Faski Goin, étudiante à la Maîtrise santé environnementale à l'Université de Montréal
- Emilie Ibinga Bouassa, finissante à la maîtrise en Sciences de l'environnement de l'UQAM, agente de projets en environnement à la Maison de l'environnement de Verdun
- Raphaël Savaria, personne étudiante à la maîtrise en Management et Développement Durable à HEC Montréal
- Jacqueline Romano-Toramanian, formatrice et consultante en éducation relative à l'environnement, présidente de l'AQPERE (Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement)

- Nicolas Pinceloup, biologiste et agent de projet en adaptation aux changements climatiques
- Quentin Lehmann, étudiant en science politique à l'UdeM, Co-fondateur et membre de l'Écothèque
- Marion Bonnet, étudiante à la Maîtrise de droit international à l'UdeM, membre de l'Écothèque
- Leeloo Vernet, étudiante en communication et politique à l'UdeM, co-fondatrice et membre de l'Écothèque
- Anne Hamon Martínez, diplômée en Science Politique à l'UdeM, co-fondatrice et membre de l'Écothèque
- Alexandra Nadeau, consultante en mobilisation environnementale jeunesse, réalisatrice documentaire et coordonnatrice de recherche en action climatique urbaine
- Geneviève-Gaël Vanasse, pédagogue en éducation à la citoyenneté mondiale et militante en justice climatique
- Valentine Machut, étudiante en études internationales à l'Université de Montréal
- Stéphanie Doucet-Champeau, étudiante à la maîtrise en environnement et développement durable de l'Université de Montréal
- Agathe Moreau, coordonnatrice de projets socio-environnementaux
- Édouard Bernier-Thibault, étudiant au Cégep du Vieux Montréal et activiste pour la justice climatique
- Victoire Leteneur, étudiante au baccalauréat en droit à l'Université de Montréal, bachelière en études internationales, stagiaire en soutien aux expertises affiliée au projet « Parole aux jeunes ! (PAJ) » auprès du Bureau international des droits des enfants (IBCR) et présidente du regroupement Amnistie internationale à l'Université de Montréal (AIUM)
- Oswaldo Andrés Paz Flores, étudiant de secondaire 4 à l'école secondaire Jean-Grou. Chargé de projets chez Eau Secours. Jeune ministre de l'environnement au CNJME. Membre du Siège jeunesse d'Oxfam-Québec et de Jeunesse22 de Lab22.
- Laura Zarate-Gagné, étudiante à la maîtrise en gestion de l'environnement à l'Université de Sherbrooke. Bachelière en communication politique à l'Université de Montréal
- Perpétue Mahuclo Adité, étudiante au doctorat en communication publique à l'Université Laval, assistante de recherche et d'enseignement, membre du Conseil jeunesse Oxfam Québec pour le mandat 2021-2022.
- Ève-Gabrielle Grégoire, finissante au collégial, ancienne Jeune Leader chez Environnement Jeunesse et ancienne Jeune ministre de l'environnement du CNJME
- Rosemarie Desmarais, étudiante en science de l'éducation à l'Université de la Colombie-Britannique à Vancouver.
- Ahmat Hassane Tchanaye, diplômé en sciences biomédicales et pharmaceutiques et Coordonnateur de l'ONG HUMANUS

****Les idées exprimées ici sont le reflet des discussions menées par les jeunes et la société civile; elles ne représentent pas la position d'Oxfam-Québec, qui a simplement initié la démarche de la Délégation des générations futures et accompagné les personnes participantes à faire entendre leur voix.***

*****ANNEXES des recommandations complètes de la Délégation des générations futures et des Cahiers de doléances des générations futures à venir***